



## Petit guide à l'attention des élus et des collectivités locales

# 5

## PROPOSITIONS POUR FAVORISER L'EMERGENCE D'INITIATIVES CITOYENNES D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

1 - S'appuyer sur des groupes « relais »

2- Mettre à profit les expériences réussies

3- Suivre et accompagner

4- Susciter l'émergence

5- Garantir l'autonomie et la responsabilisation

## Qu'entend-on par **INITIATIVE CITOYENNE D'AMENAGEMENT ?**

Il s'agit d'un projet, émanant directement de riverains et d'habitants, destiné à **créer ou améliorer un espace public**. Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour à Bordeaux, Lyon, Nantes, Rennes et ailleurs... pour **verdir des rues, revitaliser des espaces de rencontre ou encore stimuler l'économie locale**.

Ces initiatives émanent de citoyens souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier, souvent après constatation d'un problème (sécurité, manque d'espaces verts, insalubrité...)

## **Pourquoi soutenir ces INITIATIVES ?**

Ces initiatives constituent une réelle opportunité de développer un **dialogue avec des citoyens** plus impliqués et autonomes, plus à même de soumettre ou transmettre des propositions, des remarques et de faciliter une **politique de proximité**. Elles permettent d'amorcer un rapport plus direct et durable avec vos concitoyens et d'**enrichir la démocratie** par un partenariat de confiance.

Il s'agit également pour vous de prendre en compte l'**expertise d'usage** des habitants sur leurs quartiers.

## **Pourquoi ce GUIDE ?**

Les élus et les institutions locales ont un rôle à jouer pour accompagner ces projets, maillons indispensables à la mise en place d'une **démocratie participative** durable et efficace. C'est pourquoi nous vous soumettons ces cinq propositions pour encourager et développer ces initiatives.

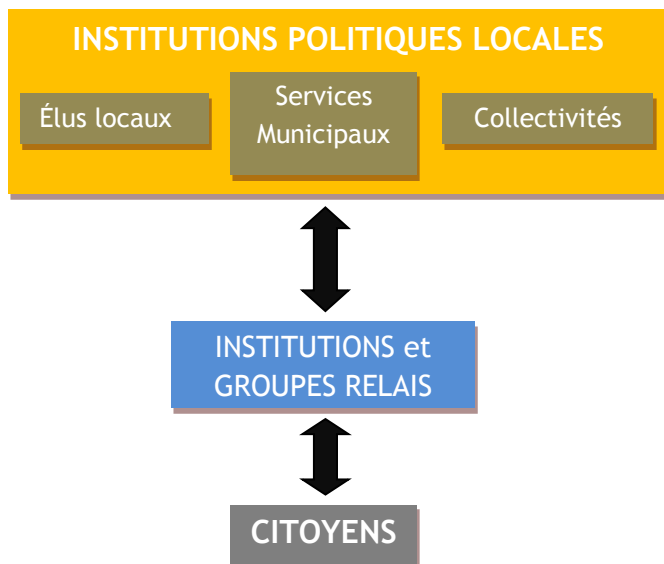
# 1 - S'appuyer sur des groupes « relais »

Les « relais » sont constitués par les Conseils de quartier, maisons de quartier, associations et l'ensemble des forces vives susceptibles de former un lien entre les habitants et leurs élus pour ces types de projets.

Forts des ressources dont ils disposent (implantation et implication locale, rôle spécialisé, connaissance du terrain et des habitants...), ces relais sont en mesure de favoriser les premiers contacts, ainsi que les rencontres et ateliers.



Une fois les participants rassemblés autour d'une table, ils peuvent faire descendre et remonter l'information et constituent un interlocuteur de choix. Souvent à l'initiative de ces projets, les relais peuvent faire **émerger des idées, susciter et encourager la participation** de tout un chacun et notamment des moins impliqués et moins « politisés » (jeunes, exclus, populations enclavées des quartiers délaissés...). Le contact avec les habitants via les « relais » constitue pour vous l'occasion de garantir l'authenticité de l'**émergence citoyenne** ainsi que la diversité des types de participants.



## MÉTHODES & OUTILS PROPOSÉS

- Sélectionner comme support **les « relais »** les plus intégrés et disposant d'un réseau large rassemblant une grande diversité de participants (âges, classes sociales, origines...).
- **Organiser des rencontres** via une maison de quartier, une école, les locaux d'une association, une place centrale... afin de « matérialiser » le premier contact en un lieu symbolique et fédérateur. L'intérêt de cette approche est de rassembler des acteurs divers qui ne se seraient pas croisés autrement, et de **faire émerger des idées et propositions** de ces rencontres.
- **Entretenir un dialogue** tout au long du projet à travers la responsabilisation de points focaux et un suivi efficace des rencontres et ateliers.



*Fête de rue (avril 2008), organisée par l'association Yakafaucon dans le quartier Saint Jean à Bordeaux*

## 2- Mettre à profit les expériences réussies

Des **projets d'aménagements locaux**, ont déjà émergé et peuvent servir d'exemples pour garantir la réussite de nouvelles initiatives. Les groupes relais et habitants impliqués dans ces premières initiatives d'aménagement deviennent « **personnes ressources** », en conseillant mais aussi, parfois, en participant directement à l'élaboration des projets.

Les synergies ainsi créées sont susceptibles de générer un **réseau renforcé** de groupements autonomes de création et gestion des espaces collectifs, développant ainsi le phénomène.

### MÉTHODES & OUTILS PROPOSÉS

- **Mise en relation des responsables d'initiatives locales** : soutien technique, partage et recyclage d'expériences, cogestion d'événements, échanges en nature (plants, pousses, matériel...)
- **Création d'un « document guide »** (supports multiples : écrit, audio, vidéo, ...) pour condenser des recueils d'expériences et rassembler les « bonnes pratiques » ce qui favorisera une double portée éducative et culturelle lors de ses diffusions médiatiques (journal officiel, site internet de la ville et/ou de la communauté urbaine etc.)



*Rencontres et jardinage avec le collectif Friche and Cheap, jardin partagé place André Meunier, le 19 Juillet 2013.*

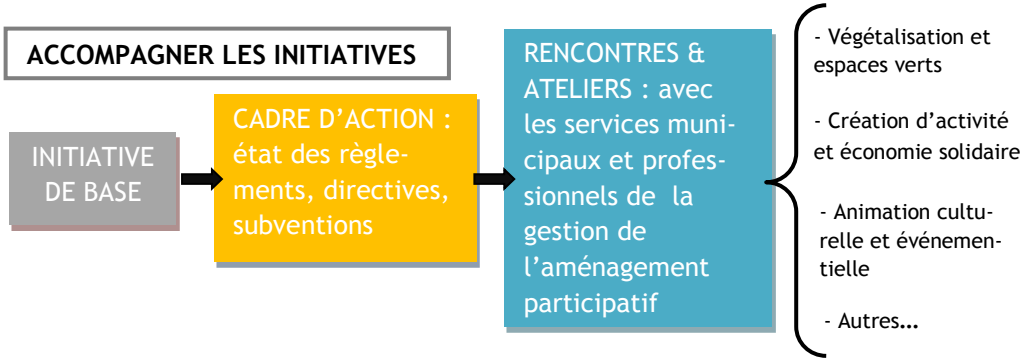
# 3- Suivre et accompagner

Par définition, les initiatives citoyennes sont entreprises de façon autonome par les habitants. Toutefois, ces dernières peuvent être accompagnées par des partenaires, notamment **des bureaux d'études spécialisés** dans l'accompagnement de ces projets.

Par ailleurs, la participation **d'acteurs politiques locaux et/ou régionaux** s'avère pertinente. Tout d'abord, pour définir le cadre réglementaire applicable, rappeler les directives locales à prendre en compte (Agenda 21 local, SCoT, PLU...) et évoquer les subventions existantes, afin de préciser le domaine du réalisable (coûts, interdictions légales...). De plus, la collaboration avec **les services de la ville ou de l'agglomération** (voirie, aménagement, culture et loisirs, espaces verts...) ou un bureau d'étude spécialisé doit en même temps élargir le champ des possibles, par exemple en termes d'animation culturelle ou de végétalisation des rues.

Il s'agit donc d'informer mais aussi d'enrichir le projet, le tout dans une optique de **démocratie de proximité**. L'un des principaux intérêts de ces initiatives réside dans leurs impacts sur le long terme : elles ne prennent pas fin avec les travaux et les installations, mais perdurent à travers les nouveaux projets qui vont naître au sein des associations et groupements de quartiers constitués pour penser l'évolution et l'amélioration de l'espace au rythme de la vie du quartier.

**C'est pourquoi ces terreaux d'initiatives forment des partenaires durables pour la construction et l'animation quotidiennes des quartiers. Ils offrent de nouvelles opportunités au vivre ensemble en milieu urbain.**



## MÉTHODES & OUTILS PROPOSÉS

- **Mettre les informations pertinentes à disposition** des groupes moteurs et/ou des points focaux, tout en maintenant une démarche pédagogique et sensibilisatrice. L'autonomie des meneurs d'initiative passe par une bonne maîtrise du cadre d'action.
- **Solliciter l'accompagnement de techniciens et d'urbanistes** opérant dans le domaine des initiatives citoyennes et aptes à combiner les aspects techniques à une implication citoyenne concrète.
- **Laisser l'initiative et le contrôle** aux mains des participants : l'implication des institutions politiques est pertinente pour soutenir le projet, le maintenir dans un cadre légal et suivre les évolutions, mais doit rester à l'écart du processus de décision interne.

## 4- Susciter l'émergence

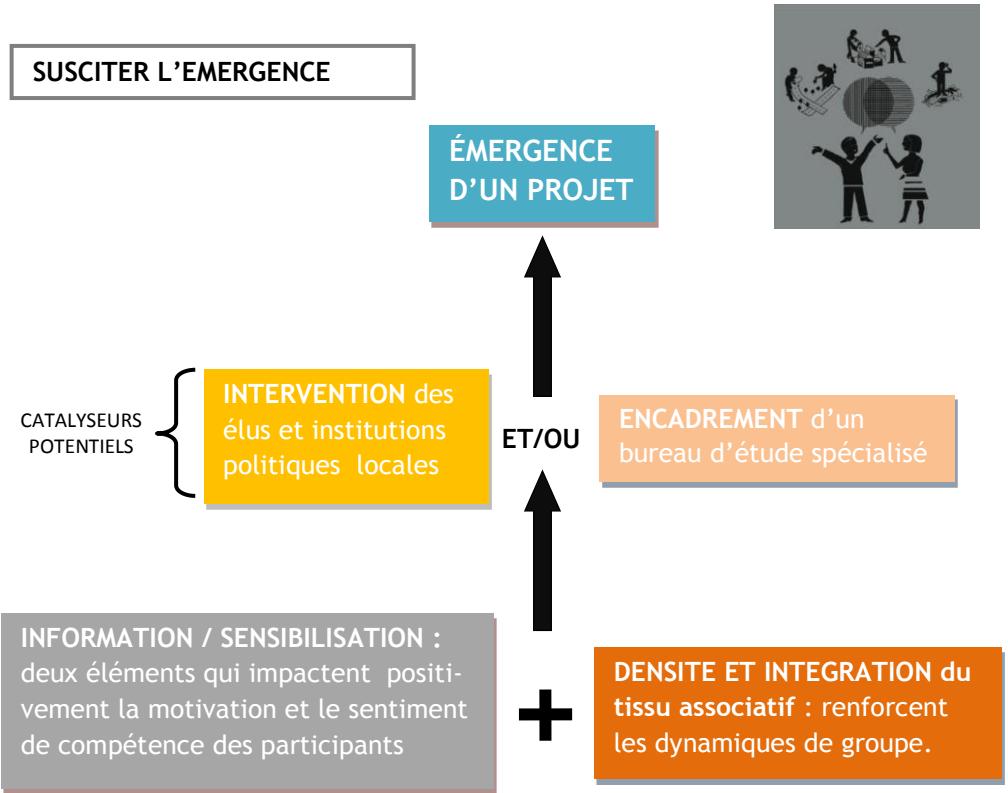
En dépit des « success stories », toujours plus nombreuses et encourageantes, l'émergence d'initiatives peine parfois à se produire dans certains territoires. Certaines zones concentrant des populations exclues, peu politisées et ignorant la possibilité de ces opportunités (jeunes, français issus de l'immigration, populations à faibles revenus, habitants de quartiers délaissés et/ou au tissu associatif lâche...) constituent paradoxalement les espaces qui auraient le plus besoin de voir naître ces initiatives.

Or, il demeure possible de susciter ces émergences grâce à des étapes progressives qui doivent générer une dynamique de groupe autour d'un projet commun et de « moteurs »; par le biais de **séances d'information et de sensibilisation**, d'ateliers de travail, la mise à profit de forces vives (Cf. proposition 1), **l'intervention d'acteurs expérimentés** (Cf. proposition 2) ou encore **l'intervention de professionnels de l'implication citoyenne** aux projets

d'aménagement (Cf. proposition 3). Il s'agit donc, lorsque c'est nécessaire, d'aider l'émergence pour soutenir les débuts du projet citoyen.

Il existe une multitude de méthodes pour susciter des initiatives citoyennes, toutes basées sur la diffusion d'un message simple : les citoyens sont en mesure de travailler eux-mêmes à l'amélioration de leurs espaces de vie, au regard de leurs besoins et sur la base de leurs idées.

Les modalités d'émergence diffèrent selon les caractéristiques globales et individuelles. Certaines initiatives sont conduites par quelques personnes « moteurs » ou sur la base d'un tissu associatif efficace. **L'intervention politique permet d'améliorer les interactions entre acteurs et de garantir un montage rigoureux du projet.**



## MÉTHODES & OUTILS PROPOSÉS

- Une **impulsion** peut être nécessaire pour générer des dynamiques locales, auto-entretenues par la suite dans le cadre des associations et ateliers. C'est pourquoi l'**intervention de bureaux/agences/collectifs spécialisés** dans la participation peut être nécessaire dans les cas où une initiative peine à émerger.

- Il est important que l'implication soit directe, dès la phase de départ, sous forme d'«**information active**», grâce à l'utilisation de l'**outil graphique** (mise à disposition de cartes vierges du territoire à remplir et à légender par exemple) complété éventuellement par une **approche artistique** du changement urbain (artistes locaux, associations, dessins d'enfants...)

- Une occasion propice à la stimulation d'une initiative : un **chantier**. Proposer aux riverains d'investir temporairement un espace permet d'engager une dynamique durable autour d'un projet commun, éventuellement intégré au chantier ou réimplanté ailleurs.

## 5- Garantir l'autonomie et la responsabilisation

Les **projets d'initiative citoyenne** se caractérisent par un processus autogéré. Les groupements, associations et collectifs gérant ces projets fonctionnent de façon autonome et leurs responsabilités incarnent l'appropriation de leurs espaces de vie. C'est pourquoi il est capital que les acteurs du projet disposent des prérogatives nécessaires à une action complète sur leur territoire. Ces responsabilités peuvent s'incarner sur des plans divers : l'aménagement des installations et travaux par les participants eux-mêmes, la gestion associative des activités créées... C'est à travers les étapes progressives

*Atelier d'urbanisme utopique à Mazières-en-Gâtine (79)  
- 2006 - animé par le collectif le Bruit du Frigo*



du projet (rencontres, discussions, information, sensibilisation, participation...) que cette implication doit s'approfondir pour révéler le potentiel citoyen de l'initiative.

Au terme des travaux et installations, c'est dans la poursuite d'initiatives impactant la vie de quartier (évolution des aménagements, création d'activités génératrices de revenus,...) que les groupes vont fonder **un véritable outil de démocratie participative et un partenaire quotidien pour les instances politiques locales.**

L'**autonomisation** passe par l'acquisition durable de ressources diverses, (financières, humaines, matérielles...) un capital sur lequel se base les actions collectives futures et l'appropriation continue de l'espace public. Dans la logique de l'initiative citoyenne, il importe que ces ressources viennent - au moins en partie - des citoyens eux-mêmes, à travers les contributions directes aux travaux durant le temps libre, la pratique du **crowdfunding** pour la collecte de fonds, ou encore le recyclage, le don et la réfection de matériaux pour l'équipement. C'est pourquoi il est pertinent de conserver l'indépendance des groupes gérant les initiatives citoyennes.

Il est dans l'intérêt des institutions politiques de maintenir **une relation de partenariat**, fluidifiant les rouages démocratiques. Au contraire, chercher à les assimiler au sein d'organes politiques locaux, c'est leur faire perdre leur intégration à la base, leur enrichissement de la démocratie et la relation de confiance qu'ils instaurent.

## MÉTHODES & OUTILS PROPOSÉS

- Dans le cas des groupes informels d'habitants, l'institutionnalisation - éventuellement aidée - (en association, coopérative, collectif...) permet de consacrer l'autonomisation du groupe en lui garantissant des ressources (par exemple, un local officiel, contributions des membres pour une association, une reconnaissance publique...).

- Adapter les modalités d'accompagnement : dans la plupart des cas, un niveau minimal d'intervention garantit l'authenticité de l'initiative, mais parfois il est nécessaire de **faire appel à des professionnels de l'animation de projets locaux** pour faire ressortir de façon efficiente l'ensemble des besoins, propositions et remarques dans un projet fidèle.

## POLES ET IMPLICATIONS

### TECHNICIENS

- Techniciens et animateurs municipaux assistant et cadrant le projet.
- (Éventuellement) bureaux d'étude spécialisés animant l'implication citoyenne via des supports artistiques, représentations graphiques, couplés avec une approche technique partagée de façon pédagogique.

### INITIATIVES CITOYENNES

### HABITANTS

- Expertise d'usage : connaissance des particularités, des besoins locaux.
- Volonté de s'impliquer directement dans l'amélioration et la création des espaces de vie.

### INSTITUTIONS

#### POLITIQUES LOCALES

- Maîtrise du cadre réglementaire administratif.
- Rôle d'accompagnement et de délégation de pouvoir.

## Exemples & expériences réussies

### A BORDEAUX...

« Le petit grain » : Café Associatif, Place Dormoy, créé par l'Association Yakafaucon, également à l'origine des bacs à plantes rue Montfaucon. Horaires d'ouverture sur le lien, pour plus d'informations, rendez vous directement sur place !

<http://www.yakafaucon.com/>

« Le jardin à gratter », place André Meunier, issu du partenariat entre trois associations « Friche and Cheap », « l'Épicerie solidaire » et « la Cabane à gratter ». Les buttes jardinées ont été réalisées et décorées par les habitants durant les travaux du parking souterrain. On peut également citer d'autres aménagements tels que le Jardin Prévert à Carle Vernet ou la friche du Noviciat, place Renaudel.

<http://fricheandcheap.canalblog.com/>

Les travaux du collectif hybride « Le Bruit du Frigo » ont pour objectif de stimuler la pensée citoyenne sur un quartier : architectures temporaires, lieux de rencontres et de discussions aux usages multiples ; Le Brasero du square Pinçon en est un exemple.

<http://www.bruitdufrigo.com/>

Le travail photographique d'Isabelle Kraiser sur les résidents des quartiers de Belcier, Carle Vernet, Les Aubiers et Bacalan : entre démarche artistique, témoignages et réflexions sur l'habitat.

<http://isabelle.kraiser.free.fr/>



Le Petit Grain, Place Dormoy, Bordeaux



Rue Montfaucon, Bordeaux



Mur végétalisé, rue Francin, Bordeaux



Jardins partagés, place A. Meunier, Bordeaux

## ... ET AILLEURS

La fête des jardins rêvés : festival de jardins géré par le collectif des « Saprophytes », pendant la construction du parc paysager de l'Union, sur Tourcoing, Roubaix et Wattrelos (59).

<http://www.les-saprophytes.org/index.php?cat=uni>

L'expérience du *crowdfunding* : pour la construction d'un pont reliant leur quartier au centre-ville, les résidents d'Hofplein à Rotterdam, ont directement contribué à l'achat des planches (25 € l'unité), afin de profiter d'une amélioration de leur confort de vie et des aménités locales.

[http://www.liberation.fr/economie/2013/06/05/rotterdam-se-paye-un-pont-grace-au-crowdfunding\\_908222](http://www.liberation.fr/economie/2013/06/05/rotterdam-se-paye-un-pont-grace-au-crowdfunding_908222)

La participation approfondie de projets par les habitants du quartier de Barton Hill à Bristol, avec l'implication des communautés de quartier : réalisation du diagnostic directement par les habitants, intégrations de petits projets individuels financés par subventions...

L'urbanisme durable : concevoir un Écoquartier, Charlot-Valdieu et Philippe Outrequin, Edition Le Moniteur, 2009 / p. 142-149

Les initiatives des Incroyables Comestibles à Todmorden (R-U), et dans le reste du monde.

[http://www.incredible-edible.info/?page\\_id=141](http://www.incredible-edible.info/?page_id=141)



stratégie  
environnementale  
pour le territoire  
et le patrimoine

ALTO STEP  
40 rue de la Rousselle  
33000 Bordeaux  
☎ 05 57 10 88 75  
☎ 01 64 68 17 29

**ALTO STEP**, bureau d'études en urbanisme, environnement et VRD, filiale bordelaise d'ALTO Ingénierie (70 personnes), intervient dans le management environnemental des projets en mobilisant les outils techniques indispensables à l'aménagement durable et à la gestion durable du patrimoine.

Cette double approche, globale et technique, permet la **réalisation de projets à haute performance environnementale**, cette qualité étant devenue un critère de choix des collectivités et investisseurs, et une exigence citoyenne.

Notre intervention est dédiée à l'intégration des critères environnementaux dans les arbitrages territoriaux et patrimoniaux, à destination des collectivités, des aménageurs, des urbanistes et des opérateurs privés. Nous intervenons sur des problématiques d'aménagement durable et des opérations de type éco-quartiers.

La concertation et l'animation d'ateliers avec les habitants sont au cœur de tous nos projets.

Nous vous invitons à visiter notre site afin de prendre connaissance de l'ensemble de nos compétences. : **ALTO STEP** <http://www.alto-ingenierie.fr/alto-step>